

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/136
12 novembre 2001

(01-5733)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Déclaration distribuée par S.E. M. Marian Lupu
Vice-Ministre de l'économie

C'est un grand plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui, en ce moment crucial pour l'OMC et la communauté internationale.

Au nom du gouvernement de la République de Moldova, j'ai l'honneur d'exprimer mes plus sincères félicitations pour l'organisation de la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC à Doha. C'est la première fois que mon pays, qui a récemment accédé à l'OMC, participe à une Conférence ministérielle en tant qu'État Membre. L'OMC est une organisation qui œuvre à l'expansion du commerce mondial et à la promotion du développement économique, en vue d'accroître le niveau de vie des peuples du monde entier.

Nous sommes certains que le développement du commerce multilatéral contribuera au bien-être des citoyens de tous les États Membres et qu'il sera essentiel à la réussite économique et au développement de ces pays. La République de Moldova souhaiterait renforcer son rôle dans ce processus.

Dans ce contexte, nous soutenons pleinement le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales et appuyons le projet de Déclaration ministérielle présenté comme base de négociation par le Directeur général et le Président du Conseil général. Le nouveau cycle répond aux intérêts et aux objectifs de la République de Moldova et il nous faut maintenant adopter des décisions non seulement pour préserver le système commercial multilatéral mais aussi pour assurer le développement et la croissance économiques pendant le nouveau millénaire. Nous estimons par ailleurs qu'il conviendrait d'accorder une place centrale à la pleine mise en œuvre de tous les Accords de l'OMC existants.

Le gouvernement de la République de Moldova a adopté et met actuellement en œuvre un grand programme de réformes pour passer d'une économie planifiée à une économie de marché fondée sur une politique commerciale libérale et bien réglementée. La République de Moldova a une économie ouverte, son commerce est libéralisé et elle n'accorde pas de subventions à l'exportation. Actuellement, pour des raisons géographiques et historiques, ses exportations et ses importations sont largement tributaires des marchés traditionnels. Nous espérons qu'en tant que Membre, la République de Moldova diversifiera ses relations commerciales et économiques, accroissant ainsi les courants d'investissement pour s'intégrer davantage et plus activement dans l'économie mondiale.

Notre principal sujet d'intérêt dans le nouveau cycle de négociations est l'agriculture, qui joue un rôle important dans notre économie. Selon les statistiques de la Banque mondiale, l'agriculture représente 25 pour cent du PIB et plus de 60 pour cent de l'emploi total. Nous espérons que les résultats des négociations conduiront à une libéralisation substantielle du commerce des produits

agricoles, en particulier grâce à la réduction des subventions à l'exportation et d'autres formes de soutien à l'agriculture.

Nous appuyons la position des pays en transition s'agissant des propositions d'engagements en matière d'accès aux marchés dans le secteur de l'agriculture et approuvons les considérations autres que d'ordre commercial exprimées par de nombreux États Membres dans le contexte de nouvelles négociations sur l'agriculture. La République de Moldova souscrit pleinement à l'idée d'établir un système multilatéral de notification et d'enregistrement des indications géographiques pour les vins et les spiritueux qui, à notre avis, contribuera à assurer une protection additionnelle.

La République de Moldova est un pays à faible revenu. En 2000, son PIB n'a été que de 350 dollars EU par habitant et sa dette extérieure a atteint un niveau très élevé. En conséquence, elle appuie vigoureusement l'inclusion, dans le programme de travail, de l'examen du lien entre commerce, dette et finances.

Lors de son accession à l'OMC, la République de Moldova n'a pas obtenu le statut de pays en développement malgré son niveau de développement économique relativement faible et la taille modeste de son économie. Nous n'avons pas l'intention de renégocier les résultats de l'accession mais nous soutenons la proposition visant à introduire des critères équitables en vue d'établir une classification des Membres de l'OMC en fonction de leur niveau de développement.

Nous estimons que la République de Moldova a déjà contracté des engagements substantiels concernant l'accès aux marchés, qui vont parfois beaucoup plus loin que ceux qui ont été pris pendant le Cycle d'Uruguay, de sorte que ces engagements et les nouveaux engagements qui résulteront du nouveau cycle de négociations pourraient avoir de graves conséquences pour le développement économique du pays et provoquer des déséquilibres, dont nous nous préoccupons à juste titre. Comme d'autres pays qui sont récemment devenus Membres de l'OMC, la République de Moldova s'efforcera de faire en sorte que le nouveau processus de négociation lui ménage la flexibilité voulue et tienne compte de ses intérêts.

La République de Moldova souhaite en particulier prendre part aux négociations sur les services, notamment celles qui ont trait à la fourniture de services selon le mode 4, l'un des objectifs énoncés dans le projet de Déclaration ministérielle.

Parallèlement, la délégation moldove appuiera les débats et négociations concernant l'investissement et le commerce électronique.

Nous sommes favorables au maintien et à l'extension du traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement.

Nous sommes entièrement convaincus que les décisions qui seront prises pendant cette conférence contribueront au renforcement du commerce, de l'investissement, de l'emploi et du bien-être de tous les États Membres de l'OMC. En ce moment historique, tous les pays, et en particulier les petites économies comme la République de Moldova, doivent se rendre compte que seuls un système juridique bien établi, comme celui qu'offre l'OMC, et un nouveau cycle de négociations multilatérales permettront de protéger les intérêts propres à chaque État Membre, ainsi que son avenir. Nous devons faire tout notre possible pour mettre en œuvre les décisions qui résulteront du nouveau cycle de négociations.
